

La Gazette Palladienne

N° 7 - SEPTEMBRE 2022



L'EDITO DU MAIRE

La rentrée est pour tous, actée.

Je pourrais vous parler de matins qui chantent mais l'actualité et la récente visite de courtoisie de la trésorerie me ramène à la réalité.

Néanmoins, l'étude sur l'assainissement, la convention sur l'éclairage public, l'étude sur la sécurisation et le stationnement de la Grande Rue sont sur les rails.

Une mention spéciale à Melle Pricillia Pinaud du syndicat Mixte de Yonne-Beuvron pour l'incroyable travail réalisé, sous l'œil attentif de Françoise, sur la berge de l'Yonne. Une mention également à Bernard, Françoise et David pour le chantier du lavoir.

D'autres dossiers comme l'aménagement du square ou la cloche qui ne sonne plus comme à l'époque de sa restauration, doivent être repris, retravaillés ou intégrés à des projets plus conséquents qui ouvrent droits à des

financements publics « plus accessibles ».

Une guerre pour la préservation des ressources énergétiques (le gaz, l'électricité et l'eau en particulier) se profile, malgré les dernières précipitations qui ont occasionnées certains dégâts chez plusieurs habitants de la commune.

Je tiens à souligner l'implication des habitants, du comité des fêtes, du conseil municipal qui, de par leurs actions, contribuent à l'information et à l'animation de la commune.

Je tiens enfin à remercier l'association Cats and Co, Cécilia Garnier et Pauline Lottaz qui ont accompli un travail bénévole important et peu évident en ce qui concerne le dossier complexe, des chats errants.

Merci.

Marc Valéro

INFORMATIONS COMMUNALES

Défense incendie 🚒

Suite au passage du Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours de l'Yonne (SDIS 89), un arrêté a été pris afin de constater la conformité de notre défense incendie.

Il en ressort qu'aucun point incendie communal n'est conforme ou disponible.

Le dernier contrôle a été effectué par le SDIS en 2020 afin de laisser le temps aux communes de trouver un prestataire. Ce dernier rapport stipule des travaux à réaliser.

Pour éviter toutes procédures à l'encontre de la mairie, la mise en conformité est devenue impérative. D'autant qu'aucun permis de construire ne peut être délivré si la commune ne dispose pas de défense incendie conforme ou disponible sur son territoire.

Le conseil municipal a donc autorisé une demande de devis pour réaliser les travaux et contrôler annuellement la conformité incendie.

INFOS DU CONSEIL

- Augmentation des charges locatives du logement communal suite à l'augmentation des coûts de l'énergie.
- Signature du contrat de territoire avec le département de l'Yonne.
- Validation du devis pour les travaux de réfection du lavoir.

Pour retrouver le détail des derniers conseils municipaux, nous vous invitons à consulter les comptes rendus sur le site internet de la mairie

mairie-sainte-pallaye.com

Ils sont également affichés sur les panneaux d'affichage de la mairie.

La stérilisation des chats

Le dossier des chats errants de la commune progresse avec l'aide précieuse de Mme Garnier Cécilia, engagée au sein de l'association Cats and co 89. Cette association du sud de l'Yonne, vise à porter secours, soigner, stériliser et faire adopter des chats, chiens et NAC.

Site web : sophiben.wixsite.com/website

Grâce à elle, depuis le début de l'été, **20 chatons** ont pu être prélevés ainsi que **4 chattes adultes**. Ces animaux sont actuellement à l'adoption et cherchent une famille pour couler des jours heureux.

La campagne de stérilisation a débuté en fin d'été, grâce à l'aide financière de **l'association Brigitte Bardot, qui couvre en totalité la dépense engagée.**

Celle-ci a permis la stérilisation de 5 mâles et de 5 femelles dans le secteur de l'église.

Après intervention, identification et une convalescence de 2 jours, ces animaux sont

relâchés sur leur lieu de capture et vivent en tant que chats libres dans le village, **sous la responsabilité de la commune** comme l'exige la loi.

Néanmoins **d'autres campagnes devront être menées** dans d'autres secteurs du village au cours des prochaines années.

Afin de limiter la prolifération et pour le bien-être des animaux nous rappelons aux habitants qu'il est **interdit de nourrir les chats errants** et que **l'identification des animaux domestiques est obligatoire.**

Seuls nos efforts et notre civisme permettront une stabilisation de la population et une promiscuité avec les chats libres palladiens.



Pauline Lottaz



Echos du comité des fêtes

Un été animé à Sainte-Pallaye

Le comité des fêtes de Sainte-Pallaye s'est créé en mai 2022. Deux actions ont été réalisées cet été, le **14 juillet** et le **21 aout**.

Le pique-nique du 14 juillet, a permis d'accueillir de nombreuses familles, qui sont venues partager ce temps festif et convivial, sous le chaud soleil de juillet.

A cette occasion, un concours de tir organisé par la municipalité, et de nombreux jeux installés, dans la belle allée François de Montaudouin, ont fait le bonheur des enfants et des parents. Un temps d'échange et de rencontre qui a été apprécié par les habitants.



[14 juillet] On vous attend encore plus nombreux l'année prochaine.



[Vide grenier] Une équipe de bénévoles au top !

Le 21 aout, c'est le vide grenier, qui après quelques années d'absence, a retrouvé pour le plaisir des chineurs et des chalands, la belle allée ombragée par les grands tilleuls.

Dès l'aube, toute l'équipe de bénévoles était sur le pont pour la mise en place de l'organisation de cette journée : installation des exposants, café d'accueil, buvette et barbecue pour la restauration du midi. Et ce, bien sûr, sans oublier tout le travail de l'ombre réalisé par les membres du comité depuis plusieurs semaines, pour prévoir le matériel, gérer les commandes, caler la répartition des tâches, etc....

Cette année pour la première fois de son histoire,

le vide grenier de Sainte-Pallaye a eu lieu en même temps que celui de nos voisins de Bazarnes, Prégilbert et Trucy-sur-Yonne. Nous avons mutualisé certains aspects de l'organisation de cette journée et recréé du lien entre les différents comités des fêtes.

Les chineurs ont ainsi pu se promener entre les différentes communes et bénéficier d'un panel de stands de vente diversifié. Cette formule a semble-t-il, été bien accueillie par les visiteurs, qui ont été présents en nombre. A Sainte Pallaye, ce sont dix-sept stands qui se sont installés pour la journée. Tous nous ont partagé leur satisfaction quant à l'accueil sur le site.

L'argent récolté lors de ces deux moments festifs va permettre de faire plaisir à nos chères têtes blondes pour fêter Noël.

Rendez-vous aux prochains événements, en espérant vous voir nombreux !

Pour contacter le comité des fêtes :

Vanessa au 06 20 92 52 50 - Christian au 06 60 16 09 80 - Elodie au 06 73 39 22 09

Du miel à Sainte-Pallaye ?

Bonjour à tous, je m'appelle **Isabeille** !

Je vous propose de vous faire découvrir mon univers.

Vous me voyez dès le début du printemps butiner vos fleurs et arbres afin que vous puissiez avoir de bon fruits.

En été, je recherche également de quoi butiner afin de préparer mon hiver.

Mais avant d'avoir la chance d'aller parcourir les jardins que vous avez pris soin de me préparer à Sainte-Pallaye, peut être à l'aide de la **grainothèque*** mise en place afin de diversifier les fleurs de votre jardin, et maximum jusqu'à 3 km.

En effet, pendant ma courte vie de **45 jours**, j'ai exercé plusieurs métiers :

- » J'ai été **nourrice** pendant environ 10 jours.
- » J'ai ensuite été **cirière** pendant 8 jours.
- » Puis, j'ai **gardé l'entrée** de la ruche pendant 3 jours.



D'ailleurs savez vous comment est créée la cire ?

Des glandes produisent de minuscules particules appelées écailles de cire. Je les mélange ensuite à ma sécrétion salivaire afin d'obtenir la cire, matière nécessaire à la construction des alvéoles. ••

Enfin mon dernier métier est **butineuse** afin de récolter le précieux nectar et pollen offert par la nature.

Mes sœurs naissant à l'automne vivent **5 à 6 mois**. Leur mission sera de garder notre maison à **une température de 37°C en formant une grappe**.

Notre maison, que vous appelez **corps de ruche**, a une organisation très structurée.

Nous vivons sur des cadres. Au centre de ceux-ci, nous trouvons le couvain.

Une bande de miel présente en haut des cadres permet de nourrir les larves. Deux cadres supplémentaires entourent le premier et permettent de stocker du pollen pour le couvain. Enfin sur chaque côté nous réalisons généralement des grands cadres de miel pour la

consommation de la colonie.

Mais nous sommes **des insectes très généreux** et nous pensons à votre gourmandise. Une grille à reine est installée en haut de la ruche afin d'éviter qu'elle ne monte dans les cadres à récolter. C'est pour cela que nous permettons que vous installiez une hausse.



Savez-vous la quantité de travail que nous réalisons pour fabriquer 1 kilo de miel ?

Nous faisons environ une fois et demie à deux fois le tour du monde, travaillons environ 10 000 heures et butinons environ 10 millions de fleurs pour faire 1 kilogramme de miel. Nous avons atteint les 100 kg sur le village cette année. Je vous laisse faire le calcul de notre travail. ••

Mais avant que vous puissiez le déguster nous faisons tomber l'humidité qu'il contient à 18% et nous le refermons avec un opercule de cire. Il est donc mûr à la récolte.

À ce stade, nous vous laissons la main même si on défend notre butin quand vous venez le récolter, mais c'est de bonne guerre.

D'après ce que j'ai vu, un couteau permet de couper l'opercule. Les cadres plein de miel sont mis dans une centrifugeuse. Il est ensuite filtré et mis en pot. La cire est travaillée pour réaliser des feuilles de cire, des bougies...

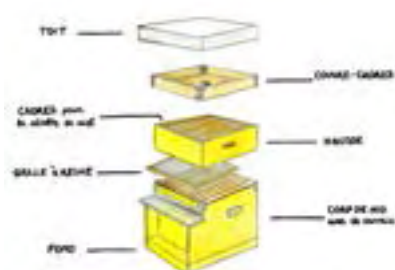
La consistance et le goût du miel varient de ce qu'on a butiné. Il deviendra crémeux, liquide, épais, blanc, transparent ou plus sombre. Nous fabriquons du miel pour tous les goûts.

Néanmoins, **des ombres planent sur notre existence**. Votre activité humaine non raisonnée peut mener à notre extinction. De plus depuis quelques années, un cousin venant d'un lointain pays peut détruire une ruche entière en quelques heures, alors qu'en pleine saison nous sommes pratiquement **60 000 par ruche**.

C'est pourquoi **le moindre geste de votre part nous touche** : le moindre piège à frelon, la moindre fleur mellifère...

Pour vous encourager et vous remercier de votre aide que vous faites déjà, nous sommes heureuses **de vous faire goûter le miel** créé dans votre très beau village, en vous offrant un pot de notre travail. Saurez-vous déterminer quelles fleurs se cachent derrière quelle période...?

La saison des beaux jours se termine je vous donne rendez-vous l'année prochaine. ••



La grainothèque

La mairie va mettre à votre disposition une grainothèque...

Mais qu'est-ce qu'une grainothèque ?

Il s'agit d'un équipement, en l'occurrence, un ancien cedex à Sainte-Pallaye, qui **vous permettra de déposer des graines récoltées dans votre jardin**. Sur le principe de l'échange, **tout le monde pourra se servir, déposer et ainsi partager des semences locales**.

Semences potagères, ornementales, herbacées, tout est possible tant que ce ne sont pas des espèces exotiques.

En plus de ravir nos amis jardiniers, c'est **l'environnement et la biodiversité du village qui s'enrichiront**.

En attendant la mise en beauté de votre grainothèque, qui se situera **à l'angle de la grande rue et de la ruelle Méline**, vous pouvez d'ores et déjà commencer vos récoltes de graines.



D'ailleurs, si nous restions dans le domaine de la biodiversité.... **L'époque des champignons d'automne approche à grands pas**, certains disent même qu'ils en ont déjà découverts au cours d'une balade.

Au fil des saisons, ils apparaissent et disparaissent, seuls les gourmands aguerris mettront l'œil dessus.

Le monde des champignons est fascinant, alors si vous êtes connaisseur et que **vous souhaitez partager vos connaissances**, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Pourquoi ne pas organiser des promenades dominicales à la découverte des champignons ?



Pauline Lottaz & Sylvain Roumier

Ma Prime Renov

Le gouvernement renforce le dispositif MaPrimRénov' pour encourager le recours aux énergies renouvelables et réduire la dépendance des ménages au gaz et au fioul.

Les forfaits MaPrimeRénov' destinés à l'installation de certains équipements de chauffage peuvent être majorés de 1 000 € pour les ménages éligibles, du 15 avril au 31 décembre 2022.

Les systèmes de chauffage qui peuvent en bénéficier sont :

- Les chaudières à alimentation automatique ou manuelle fonctionnant au bois ou autres biomasses,
- Les équipements fonctionnant à l'énergie solaire thermique,
- Les pompes à chaleur air/eau, géothermiques ou solarothermiques.

Le dispositif ne financera, en revanche, plus les chaudières au gaz à partir de 2023.

Votez pour la photo de l'été !



Rendez-vous sur le site web de la commune ou en mairie et votez pour votre photo préférée !

Clôture des votes le 7 octobre !



Nouveau médecin à Vermenton

Un quatrième médecin, la **Docteur Chahida EI KADDOURI** a pris ses fonctions le jeudi 1^{er} septembre à la Maison de Santé de Vermenton.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec elle auprès du secrétariat médical :

Du lundi au vendredi

De 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

03.86.81.09.66

accueil.mdsvermenton@gmail.com

Location box

Deux boxs situés dans la commune seront prochainement disponibles à la location, dans la **ruelle Méline** et à l'**église**.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la mairie.

A vos agendas

2 octobre : Pain Beurré & marché de producteurs locaux*

31 octobre : Halloween

11 novembre : Cérémonie & pot républicain

11 décembre : Noël des enfants*

*Organisé par le comité des fêtes

Informations Mairie

Horaires d'ouverture : Mardi de 9h à 12h & Jeudi de 14h à 17h

Téléphone : 03 86 81 40 44

Courriel : mairiestepallaye@wanadoo.fr

Site web : www.mairie-sainte-pallaye.com

Une idée ou une suggestion pour la Gazette ?

Contactez Romain Lacaze par mail : rd.lacaze@gmail.com

Retrouvez les dernières actualités de votre mairie sur votre smartphone.
Téléchargez PanneauPocket !

